

La [FAYENCERIE D'ART DE NEVERS](http://www.fayencerie-dart-de-nevers.com) / T : 03.86.61.19.25 a obtenu le label d'Etat Entreprise du patrimoine vivant. L'entreprise a été reprise par le maître faïencier Clair Bernard en 2014, à la suite de son père. La société a été fondée par le grand-père en 1948. Le label vise à récompenser l'excellence française de savoir-faire rares, renommés ou ancestraux. Il permet d'obtenir un accompagnement à l'export et une communication à l'international.
www.fayencerie-dart-de-nevers.com